**Vignette 1**

Descriptif visuel : Carré blanc où figure la citation suivante : « Vous êtes-vous déjà demandé comment prendre davantage conscience de la réalité en CHSLD ? La réponse est simple. La réalité est sur le terrain. Vendez-vous informer. » Carole Côté, 54 ans, résidente en CHSLD depuis 14 ans.

Carole Côté a été admise en CHSLD, suite à un diagnostic d'ataxie à ethnologie indéterminée d'évolution rapide. Cette dernière n’a pu bénéficier d’un soutien à domicile que quelques semaines et a très vite été hébergée en institution. Malgré sa maladie et son handicap, Carole est autonome. Avec l’aide à domicile adéquate, elle considère qu’elle pourrait facilement vivre chez elle. Sa vie en CHSLD est d’une grande solitude. La plupart du temps, elle est enfermée dans sa chambre. Carole, sachant qu’elle est prise dans le système institutionnel, a fait une demande d’aide médicale à mourir.

**Vignette 2**

Descriptif visuel : carré blanc où figure la citation suivante : « Une personne qui aime la liberté et son autonomie ne peut avoir le droit de décider dans le système institutionnel actuel ». Jonathan Marchand, 43 ans, résident en CHSLD depuis dix ans.

Jonathan a beaucoup voyagé dans sa vie. Il a entre autres habité plusieurs années en Australie où il a travaillé en tant qu’ingénieur en informatique. C’est à la suite d’une pneumonie qu’il a été amené à vivre en CHSLD. Jonathan se considère comme un survivant du système, où il vit depuis 10 ans. Il a mené un long combat afin de pouvoir sortir du CHSLD et vivre chez lui grâce à des services de soins à domicile. Pour lui, le traitement fait aux personnes en situation de handicap est déshumanisant. Il considère que la société les discrimine en les privant de leur autonomie et leurs droits sur leur propre vie. Les personnes en situation de handicap détiennent amplement les capacités de vivre de manière autonome à domicile : c’est le système médical actuel qui les en empêche.

**Vignette 3**

Descriptif Visuel : Carré blanc où figure la citation suivante : « J’ai été enfermé trois mois. J’ai passé tout le printemps à l’intérieur, à part la fin où j’avais seulement le droit d’aller dans la cour. C’est facile de confiner les gens dans les CHSLD parce qu’ils sont déjà confinés. » François Marcotte, 48 ans, résident en CHSLD depuis 6 ans.

François Marcotte atteint de sclérose en plaques vit actuellement dans un CHSLD. C’est un homme qui garde le sourire, malgré qu’il n’ait pas complètement sa liberté dans le CHSLD. Il affirme qu’il ne demande pas nécessairement d’aller vivre ailleurs, parce qu’actuellement il n’existe pas d’alternative qui lui convienne. Il désire plutôt obtenir de l’assistance personnelle qui l’aiderait à mieux vivre en CHSLD. Actuellement, ce sont ses parents âgés de 78 ans qui l’assistent dans ses besoins. D’ailleurs, il ajoute qu’il doit constamment « se battre » pour pouvoir avoir des douches et sortir dehors. François souhaite tout simplement avoir plus de liberté pour voir sa famille et ses amis. Il considère que sa vie sociale se trouve à l’extérieur du CHSLD. « Je suis fatigué de me battre encore contre le système, mais je ne cesserai jamais de le faire ».

**Vignette 4**

Descriptif visuel : Carré blanc où figure la citation suivante : « Venez faire un tour en CHSLD. Aussi jeune que vous puissiez être, vous allez peut-être finir vos jours ici. », Robert Tremblay 61 ans, hébergé en CHSLD depuis 17 ans.

Robert est un homme dynamique et positif. Il est marié et est père d’un jeune homme de 29 ans. En 2004, Robert a eu un kyste sur la moelle épinière qui a éclaté. Depuis cet évènement, il est paralysé. Il souhaite conscientiser les gens à venir visiter les personnes vivant en CHSLD, puisqu’il considère qu’il n’y a pas suffisamment de visiteurs. De plus, Robert veut déconstruire les préjugés à l’égard des conditions de vie dans ce milieu. Il souligne qu’il n’est pas si mal en CHSLD. Plusieurs services et activités sont offerts. Cependant, il affirme qu’il est difficile d’avoir de l’intimité, puisque les employés peuvent entrer à n’importe quel moment dans sa chambre. À cet égard, la vie conjugale est donc brimée.